PENVÉNAN
Côtes d'Armor
Aodoù-an-Arvor
PERWENAN

Penvénan, le 10 novembre 2026,

Monsieur le Maire, Yvon LIRZIN,

à

Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux

Invitation

OBJET : **CONSEIL MUNICIPAL**

DATE : **LUNDI 16 NOVEMBRE 2026**

HEURE : **19H00**

LIEU : **SALLE D'ANIMATION DE BUGUÉLÈS**

ORDRE DU JOUR :

Intervention de M. Jean-Louis THOMAS, Conseiller aux Décideurs Locaux, de la Direction Départementale des Finances Publiques, pour la présentation de l'analyse financière 2025 de la Commune

1. **Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 28 septembre 2026**

2. **Décisions du Maire prises par délégation du Conseil Municipal**

3. **Intercommunalité**
   - Approbation du rapport de la Commission Locale des Charges Transférées au 1er janvier 2026 – partie dérogatoire – « nouvelles stations classées ».

4. **Affaires financières :**
   - Ouverture des crédits d'investissement avant le vote du budget primitif 2027 sur l'ensemble des budgets de la Commune ;
   - Budget principal de la Commune – Décision modificative n°3 – section de fonctionnement ;
   - Budget annexe du Centre nautique de Port-Blanc – Décision modificative n°2 ;
   - Budget annexe du Centre de vacances – Décision modificative n°1 ;
   - Actualisation du règlement d'attribution des subventions communales aux associations ;
   - Attribution de la dotation de reconnaissance des fonctions régaliennes au Maire.

5. **Organisation de la vie municipale :**
   - Désignation des ambassadeurs municipaux auprès d'Avenir Jeunes Ouest Côtes-d'Armor ;
   - Modalités de prise en charge des frais engagés par les membres du Conseil Municipal dans l'exercice de leurs fonctions ;
   - Attribution d'un mandat spécial au Maire et prise en charge des frais occasionnés – Congrès des Maire 2026.

Suite page suivante

6. Culture :

- Actualisation des critères d'attribution des salles d'exposition ;
- Approbation de la charte des bénévoles de la Médiathèque municipale ;
- Remboursement des frais de déplacements des membres bénévoles de la Médiathèque municipale.

7. Affaires foncières :

- Cession du délaissé communal cadastré A 1491, situé rue de l'île Marquer.

8. Environnement :

- Approbation de la convention relative à la mise en œuvre d'actions en faveur du bocage dans la cadre du dispositif « Breizh bocage » - travaux d'aménagement de la parcelle cadastrée C 1389.

9. Questions diverses

Le Maire,

Monsieur Yvon LIRZIN

MAIRIE DE PENVENAN
Côtes d'Armor